



**ADUM -> APOGEE**

**Application d'importation de données ADUM**

## La condition d'importation = l'accord d'inscription



### Les accords d'inscription nécessaires

- Accord du directeur de Thèse
- Accord du laboratoire
- Accord de l'Ecole Doctorale
- Accord de la direction de la composante

- Quand le dossier ADUM du doctorant(e) a reçu les accords d'inscription, les données seront traitées automatiquement dans les 24h. L'importation aura lieu quotidiennement pour ainsi récupérer les nouveaux dossiers.

Traitement des  
données

Importation



## Visualisation des données importées

- Sur PACBO (<https://pacbo.univ-amu.fr/>), vous trouverez la liste de doctorants importés. La requête est actualisée tous les jours
- Lien direct vers ce fichier : <https://pacbo.univ-amu.fr/visualize?crypt=/hqJY8cyxtsEA>



Fiabilisation IA des données Apogée

Localisation : Scolarité - DEVE / AMU - Gestion et contrôles / Fiabilisation IA des données Apogée

Afficher Tous éléments Rechercher :

Nom et informations	Type
OPI ADUM.xlsx	xlsx

## Inscriptions administratives

- Les doctorants qui se trouvent dans ce fichier pourront s'inscrire via l'un des deux services numériques (primo-entrants et réinscriptions)
- Il n'y a plus besoin de saisir un laissez-passer pour permettre l'inscription

## Mode opératoire d'inscription

### Primo-entrants (1<sup>ère</sup> inscription à AMU)



- Le ou la doctorant(e) s'authentifie sur le service numérique d'inscription ([https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc\\_iaprimo.php](https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php)) avec son Code OPI et sa date de naissance
- Code OPI = Les caractères « AD » + son matricule ADUM, exemple AD876543

### Réinscriptions à AMU (déjà inscrit à AMU en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle)

- Le doctorant s'authentifie sur son ENT étudiant (à ne pas confondre avec son ENT personnel s'il possède un contrat de travail avec AMU)
- Le service de réinscription administrative est disponible une fois ses données importées depuis ADUM



## Paiement des droits d'inscription en FI ou FC

### Règlement des droits d'inscription

- Les doctorants en **formation initiale** paient les droits d'inscription en ligne (carte bleue)
- Les doctorants en **formation continue** seront mis en attente de paiement et devront se rendre en scolarité pour régulariser leur inscription administrative (Paiement FC globalisé en dehors d'Apogée)

- Témoin de formation continue dans ADUM

- Message de fin d'IAWeb pour les inscriptions en formation continue

ADUM n° ~~100020~~  
Thèse en cours 3A  
2023-2024  
Formation continue  
Thèse à temps plein



Les stagiaires de formation continue, les étudiants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, les étudiants en reprise d'études non financées sont mis en attente de paiement. La régularisation de votre inscription sera effectuée par la scolarité. NE VOUS RECONNECTEZ PAS, votre inscription sera effacée.

Nous ne pouvons vous proposer le paiement de votre inscription par carte bancaire.

Votre inscription est en attente d'un paiement de :

391 euros

L'inscription sera validée après paiement des droits d'inscription en scolarité en fournissant les pièces justificatives demandées. Vous ne devez pas vous reconnecter sur le site. Cette connexion effacera l'intégralité de votre inscription initiale.

## Que faire si le ou la doctorant ne peut pas s'inscrire?

- Dans un 1<sup>er</sup> temps vérifie dans ADUM que tous les accords nécessaires ont été donnés (directeur thèse, laboratoire / équipe de recherche, école doctorale, directeur de composante)
- Si, après cette vérification, le ou la doctorant(e)
  - ne figure pas dans la liste de doctorants sur PACBO, ou
  - n'arrive pas à commencer son inscription via les services numériquesUne vérification plus détaillée du dossier ADUM s'avérera nécessaire (la suite)
- Voici les erreurs le plus courantes qui peuvent empêcher l'import des données ou le fonctionnement du service numérique d'inscription :
  - L'INE est mal renseigné dans ADUM et ne correspond pas au format normalisé
  - La date d'obtention du baccalauréat ou diplôme équivalent n'est pas renseigné
  - La date d'obtention du baccalauréat ne correspond pas au format souhaité (4 chiffres)
  - Le site ou la spécialité du doctorat n'est pas renseigné dans ADUM
  - Le couple spécialité / site n'est pas cohérent (ex. Spécialité informatique à ALLSH Aix)
- Attendre le lendemain matin pour vérifier si la correction a permis de débloquer la situation. Dans la négative, merci de faire un ticket dans la catégorie DEVE – Assistance Apogée